



Union Européenne  
Mission d'Observation Electoral  
Togo 2007 – Elections Législatives

## **L'Union Européenne déploie au Togo une mission d'observation électorale pour les élections législatives du 14 octobre 2007.**

Lomé, le 12 septembre 2007

Suite à l'invitation du gouvernement togolais, l'Union Européenne a mis en place une mission d'observation électorale (MOE) pour observer le processus électoral en cours. La Mission est présidée par Madame Fiona Hall, membre du Parlement Européen.

L'équipe cadre de la Mission, basée à Lomé, est composée de :

- Une chef de mission adjointe, Mme Marie-Violette César (France)
- Un analyste électoral et juridique, M. Michel Paternotre (Belgique)
- Un analyste politique M. Lucio Filippini (Italie)
- Une analyste média, Mme Amandine Roche (Pologne)
- Un coordinateur des observateurs, M. Vincent Louis (Belgique)
- Un responsable des opérations M. Alexandre Castanias (Grèce)
- Un responsable de la sécurité, M. Romain Horak (France)

Le 15 septembre, se joindront à la Mission dix-huit observateurs à long terme qui, après avoir été formés dans la capitale, seront déployés dans toutes les régions du pays. Peu de temps avant le jour du scrutin, la Mission sera renforcée par la venue de soixante observateurs à court terme et par une délégation de membres du Parlement Européen. Le jour du scrutin, quelque cent observateurs européens seront présents dans les différents bureaux de vote du pays.

La Mission suivra le processus électoral dans son ensemble. Elle examinera, d'après les normes juridiques nationales et internationales établies dans le domaine électoral, le cadre juridique et politique, le déroulement de la campagne, l'activité des médias, les préparatifs électoraux, le scrutin et le dépouillement, l'agrégation des résultats, ainsi que la période postélectorale et le traitement des plaintes éventuelles.

A cette fin, la Mission rencontrera de nombreux acteurs du processus électoral dont les autorités électorales, les partis politiques, les candidats, la société civile et les médias, des autorités administratives ainsi que des représentants de la communauté internationale apportant leur appui au processus électoral.

Au lendemain du scrutin, la Mission d'observation publiera, en toute indépendance, une déclaration préliminaire puis elle rendra un rapport final détaillant les conclusions de l'observation dans lesquelles seront incluses d'éventuelles recommandations.

***Pour obtenir de plus amples renseignements, merci de contacter Madame Amandine Roche, chargée des contacts avec la presse de la Mission d'Observation Electorale de l'Union Européenne au Togo***

Email: [info@eueom-togo.org](mailto:info@eueom-togo.org)